Par monts et par vaux

LE CONGRÈS D'OTTAWA

Le grand congrès biennal de l'Association Canadienne-française d'Education d'Ontario a eu lieu à Ottawa, les 13 et 14 janvier dernier. On a rarement vu assises plus imposantes. Deux évêques ont bien voulu honorer les délibérations de leur précieuse présence: Monseigneur Latulippe et Monseigneur Belliveau. Toute la population française ontarienne leur dit reconnaissance et merci, pour ce réconfortant témoignage d'approbation de la lutte qu'elle livre. Puisque l'Eglise est avec nous, qui sera contre nous?

La bonne vieille province de Québec n'a pas voulu rester étrangère à la retraite nationale de ses fils transplantés en Ontario. Elle leur a envoyé ses orateurs et ses journalistes, hommes qui façonnent l'opinion publique: Henri Bourassa, l'abbé D'Amours, Omer Héroux, Amédée Denault, Léon Trépanier.

Cinq cents délégués, venus de toutes les parties de la province, prirent part au congrès. Il y avait là des gens d'Essex, de Nipissing, d'Algoma, de Simcoe, du Nouvel Ontario et de tous les comtés de l'Ouest.

Les 250,000 Canadiens-français de la province ont approuvé, par l'entremise de leurs délégués, l'esttitude prise par l'Exécutif de l'Association d'Education. Et, il a été décidé de continuer la lutte pour le droit méconnu et la justice outragée.

D'importants travaux ont été présentés aux congressistes, notamment un clair exposé de la question bilingue par le Rév. Père Charlebois, une étude sur la bonne presse par M. Albert Carle, un discours sur les défauts nationaux des Canadiens-français par M. Charles Leclerc. Ont aussi adressé la parole Messieurs Esdras Therrien et Amédée Denault.

Le congrès s'est terminé par un éloquent discours de M. Henri Bourassa, qui a su mettre en lumière des arguments pratiques, justifiant les Canadiens-français d'Ontario à continuer la résistance jusqu'à la reconnaissance de leurs droits. Le chef nationaliste a surtout insisté sur le fait que le traité de Paris, en garantissant aux Canadiens-français leurs droits civils, leur reconnaissait le droit de conserver leur langue, par tout le Canada. Et sans la loyauté française le drapeau britannique aurait à jamais été banni d'Amérique lors de la révolte des colonies américaines. Enfin, la langue française, même au point de vue commercial et pratique, rendra nécessairement des services au Canada, surtout lorsqu'il entrera en relation

avec les Etats latins de l'Amérique du Sud et avec les pays de l'Europe continentale.

L'"ACTION SOCIALE"

Le grand journal catholique de Québec a commencé l'année 1914 par une nouvelle disposition de ses matières. La page frontispice du journal est à présent la page principale comprenant les articles de rédaction, les notes diverses, les correspondances romaine et étrangère, bref, les matières sérieuses.

Par ce nouvel arrangement de ses colonnes, l'"Action Sociale, sérieuse et imposante déjà par le fond de sa rédaction, l'est aussi par la forme sous laquelle elle se présente à ses lecteurs. Elle entre dans sa septième année d'une existence où elle a déployé une rare activité. On doit lui rendre ce témoignage qu'elle a été fidèle au programme qu'elle s'était tracé de défendre la cause religieuse et nationale avec vigueur. Lors de sa fondation, nous n'avions, dans le pays, que des journaux populaires, exploiteurs de préjugés. Depuis, il s'est créé une presse qui livre bataille autour d'idées et d'opinions. Le jaunisme y a perdu, mais la race y a gagné.

Ce qui caractérise surtout l'"Action Sociale," c'est la maîtrise avec laquelle elle traite les questions relevant du domaine de la religion et de la morale. s'inspirer des enseignements de l'Eglise dans sa guerre aux idées fausses et aux erreurs doctrinales qui, sous le couvert du libéralisme, du modernisme, de la liberté de conscience, et d'autres mots ronflants, cherchent à assurer le règne du mal et le triomphe de l'idéal anti-religieux. Que, dans cette campagne énergique contre les ennemis de la religion, le journal québecquois ait déchaîné contre lui la colère des éléments antipathiques au catholicisme et ait mérité le blâme des âmes pacifiques à outrance, cela se conçoit et cela s'explique: "Vous serez persécutés à cause de moi." La prophétie est de l'Evangile et l'histoire en établira toujours la triste vérité. * * *

LE PÉCULAT

Des événements récents, qu'il ne nous appartient ni de rapporter, ni d'analyser, ont prouver surabondemment que le péculat existe à l'état chronique dans la politique canadienne. C'est une plaie hideuse, non restreinte à une partie du pays, ou à un domaine particulier: elle est générale et trahit

souvent sa présence par toutes sortes de petits faits significatifs.

La conscience s'émousse, parce que le sens religieux est en baisse. Voler! mais est-ce voler que de prendre l'ergent public ou que de retirer de substantiels fices dans l'accomplissement des devoirs d'un poste de confiance : On dirait qu'il n'y a de voleurs que les gens qui défoncent les portes d'un magasin pour s'emparer de marchandises de haut prix, ou que les bandits qui dépouillent, le revolver au poing, un citoyen de sa

Tout triste qu'il est, le fait est patent que beaucoup d'hommes entrent pauvres dans la vie publique et en sortent riches après quelques années seulement. Parlements et conseils municipaux regorgent de vampires qui font métier du trafic des consciences. Et les scandales qui de temps en temps émergent au grand jour ne sont que des symptômes révélant un mal chronique, profond, immoral.

On s'évertuerait en vain à trouver un autre remède que le retour à la religion. Morale et honnêteté dites humaines, ont fait faillite.

LOUIS HÉBERT

Par l'entremise de son dévoué président, Monsieur le Dr P. H. Bédard, la Société St-Jean-Baptiste de Québec vient de lancer un appel en faveur de l'érection d'un monument à Louis Hébert.

Pour buriner dans le bronze la mémoire et les vertus du premier "habitant" de la Nouvelle-France, la Société St-Jean-Baptiste de Québec fait appel au gouvernement provincial à la ville de Québec, aux sociétés nationales et littéraires, aux institutions privées, aux enfants. Honorer Hébert, par le sou scolaire, quelle idée charmante!

S'il est bon de rendre un éclatant témoignage de reconnaissance, d'admiration et d'orgueil aux martyrs et aux héros qui ont arrosé de leur sang la terre canadienne, il faut aussi ne pas ménager notre tribut de gratitude aux humbles laboureurs qui l'ont fécondée de leur généreuse sueur.

A l'heure où, par la force même des choses, l'équilibre économique du Canada se trouve brisé, parce que la population rurale se rue vers les villes, il est réconfortant de voir la vieille cité de Champlain rendre au travail des champs l'hommage qui 'lui est dû. C'est l'agriculture qui façonne des nations fortes, profondément religieuses et sincèrement patriotiques. C'est grâce à elle qu'a pu 'accomplir le "miracle canadien." Dans Champlain, Québec a honoré le chrétien, le guerrier et l'homme d'Etat; dans Laval, il a honoré l'évêque, le pasteur, le père; dans Montcalm, il a honoré le soldat, le général, le triomphateur; dans Hébert, il honorera le pionnier du polices.

défrichement, le père de l'agriculture, l'ancêtre de la race canadienne-française. S'il est vrai de dire que la plume vaut mieux que l'épée, il ne l'est pas moins d'ajouter que la charrue vaut mieux que le canon.

TABLEAU D'HONNEUR pour janvier 1914.

Boucher, W. H., Ste-Geneviève.
Bigonesse, Conseil, Montréal.
Blondin, André, Plantagenet.
Beauchesne, Edm., Manseau.
Bourdage, Théo., St-Chs. Caplan.
Bureau, Alp., St-Ludger.
Côté, Michel, St-Fabien.
Chenier, J. H., Cheneville.
DeCarufel, Art., Pte-Gatineau.
DuMoissac, H.-D., Richot, Man.
Durand, E., St-Jean Matha.
Del Guidice, N., St-Bruno Guigues.
Dumas, N., Linières.
Darpentigny, Chs., Curran.
Fortin, T., Chicoutimi.
Fradette, Ad., St-David.
Foulem, Alex., Caraquet.
Fournier, Jos., Granby. Fortin, T., Chicoutimi
Fradette, Ad., St-David.
Foulem, Alex., Caraquet
Fournier, Jos., Granby
Fournier, F., Trois-Rivières
Foisy, A., Ste-Julienne
Gignac, Az., St-Alban
Gagnon, A., Lorrainville
Girard, J.-A., St-Hyaeinthe
Gourdin, Ph., Stoney Point
Goulet, Os., Embrun
Hamelin, F.-X.. Buckingham
Houle, J.-A., Baie Shawenegan
Hull, Conseil No 2., Hull
Hudon, Jos., St-Frs d'Assises
Hamel, A., St-Claude
Hudon, L., St-Valérien
Julien, I. N., Ste-Martine
Lemieux, J. M., Ste-Anne d'Ottawa
Laviolette, H., Alfred
Lafrenière, W., St-Alexis des Monts
Leelerc, Théo., Roberval
Latour, Jos., Buckingham
Laferrière, Ed., Sorel
Lacombe, D., Alexandria
Langevin, R., Develuyville
Leveillé, Ad., Haileybury
Larose, E., Thetford Mines
Leelerc, J.-L., Ottawa
Larocque, A., ptre, Wrightville
Maheu, Pierre, St-Jean Iberville
Morency, Nap., St-Roch, Qué
Marcoux, Geo., Waubaushene
Martel, A., Grand'Mère
Mayrand, Dr L.-C., Deschambault
Mercier, R., Longueuil
Nadon, Jules, Espanola
Ouellette, P., Ste-Flavie
Roberge, H., Windson Mills
Rochon, Dr O.-J., Ottawa
St-Arnaud, J.-U., Ste-Geneviève, Bat
St-Rédempteur, Conseil, Hull
Sarazin, R., Montebello
Tremblay, E., Stoney Point
Tessier, G. -J.-H., Villeray
Thinel, Alb., FermeNeuve 10 10

Avis aux membres

Total....

188

Les demandes d'informations ou toutes choses ayant trait à la police d'un membre, doivent toujours être accompagnées du numéro de la police en question. Il est impossible au bureau-chef de faire un travail satisfaisant avec les noms des membres seulement, il lui faut aussi les numéros des